

FIDUFRANCE INTERVIENT DANS LA CESSIION DE PRINCIPIA, FILIALE DU GROUPE AREVA

Areva TA, société du groupe Areva vient de céder la totalité de sa participation dans la société Principia, spécialiste français de la réalisation d'études, de travaux de conseils scientifiques dans les secteurs navals et offshores.

FIDUFRANCE CONSEILLE LES INVESTISSEURS DANS LEUR ACQUISITION DE PRINCIPIA

Fidufrance avec, **Denys Angeloglou**, avocat associé et **Sandrine Chiche**, avocat, ont conseillé :

- IGEN société regroupant diverses participations et,
- GREENERGY, spécialiste du domaine offshore (33% de participation),

lesquelles sociétés ont investi aux côtés de MAGELLAN Development & Consulting, structure regroupant le management de Principia SAS, présidée par Benoît Valleteau de Mouillac (34% de participation) et de DCNS.

DCNS, co-investisseur, était conseillé en interne et MAGELLAN Development & Consulting était conseillé par le cabinet FTPA.

Fidufrance a mené les négociations avec Areva TA et a participé à la mise au point du pacte d'actionnaires entre les investisseurs, ainsi qu'à l'élaboration de l'ensemble de la documentation contractuelle de cession : protocole d'accord, garantie de passif et actes annexes.

Ce nouvel actionnariat permettra à Principia de se développer dans le secteur du naval et de l'offshore, tant au niveau national qu'international.

L'ensemble des investisseurs aura un rôle à jouer pour le développement de la société.

Areva, quant à elle a déclaré qu'elle continuerait à faire appel à Principia dans ses domaines de compétence.

A propos de Fidufiance :

Cabinet de droit des affaires, Fidufiance réunit 29 professionnels : 5 associés, 9 collaborateurs, 7 paralegals, 5 secrétaires et 3 fonctions support.

Ses domaines de compétences sont les suivants :

- **Fusions-acquisitions** : définition en amont de la stratégie de l'opération avec le client, audit, négociation du prix et des modalités de cession, rédaction des accords, opération de restructuration, étude de la fiscalité post-opération,
- **Capital investissement** : audit, levée de fonds, convention et pacte d'actionnaires,
- **Droit des sociétés** : émission de valeurs mobilières, introduction en bourse, secrétariat juridique des sociétés cotées et non cotées,
- **Droit de l'entreprise** : contentieux, distribution, concurrence, contrats de services,
- **Droit fiscal et patrimonial** des personnes morales, de leurs dirigeants et de leurs actionnaires,
- **Propriété intellectuelle** : conseil et contentieux dans la protection d'actifs intellectuels et immatériels,
- **Droit social** : conseil et contentieux du droit du travail,
- **Droit financier** : financement de haut de bilan.

Ses clients interviennent dans des secteurs variés : services, hôtellerie, restauration, industrie, luxe, nouvelles technologies, médias, établissements financiers, fonds d'investissement.

Fidufrance

10 avenue de Messine – 75008 Paris
Tél : + 33 (0)1 44 95 97 00 - Fax : + 33 (0)1 44 95 97 02
www.fidufrance.com

Contacts Presse :

Fidufrance : Denys Angeloglou – denys.angeloglou@fidufrance.com - +33 (0)1 44 95 97 00

Juricomunication : Maria Dias - m.dias@juricomunication.com - +33 (0)1 45 00 66 05